RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOP Soutien de la politique de l'éducation nationale (214, titre 2)
Transferts et transformations d'emplois 2024

1- Mesures 2024 (dont mesures de rentrée)

La région académique Hauts-de-France bénéficie à la rentrée 2024 de la création de 6 emplois (3 AAE, 3 CEPJ) au titre de l'accompagnement du développement du service national universel (SNU). Parmi ces emplois, 3 seront implantés à la DRAJES (2 CEPJ, 1 AAE), 1 au SRAA (AAE), 1 au SDJES de la Somme (CEPJ), 1 au SDJES de l'Oise (AAE).

En outre, 3 emplois sont créés au titre des politiques jeunesse et engagement : 1 emploi de professeur de sport sera implanté au SDJES de l'Aisne, 1 emploi d'IJS au SDJES du Nord, 1 emploi d'IJS au SDJES du Pas-de-Calais.

10 emplois sont par ailleurs créés au titre de la lutte contre le harcèlement, 4 emplois administratifs sur l'UO de l'académie d'Amiens, 2 emplois administratifs et 4 emplois de personnels éducatifs et médicaux sur l'UO de l'académie de Lille.

Au titre des rééquilibrages nationaux, le BOP 214 connaît en outre un retrait de 3 emplois à la rentrée 2024.

A noter les 29 ETP d'autorisation exceptionnelle de recrutement au titre de l'année 2023. Au terme de procédures de recrutement très efficaces, tous les emplois ont été pourvus au 31/12/2023, ils sont donc soclés dans le BOPI 2024.

L'ensemble des mesures de rentrée 2023 et 2024 produit un solde net de création d'emplois de +58,5 ETP.

2- Transformations et transferts d'emplois au sein de la région académique

Ces mesures sont le résultat d'une campagne de recensement des besoins auprès des services de région académique et académiques.

Ces mesures, retracées dans le tableau ci-dessous, sont réalisées à volume égal en masse salariale.

Synthèse des mesures de la campagne de transformation				
	AMIENS	LILLE	RACA	SOLDE RA
En emplois (ETP)	- 1 ADJAENES DRAJES +1 AAE DRAJES	-1 SAENES SRAPI + 1 ADJAENES SRAPI - 1 ADJAENES DRAJES -1 TECH DRASI +1 ASI DRASI	-1 Conseiller de recteur ou vice-recteur vers SGRA +1 Adjoint au SG de région académique	-1

La mesure de rentrée 2024 (retrait de 3 emplois) sera répartie en tenant compte de la restitution d'un poste résultant de la campagne 2023 de transformation des postes.